



PETRA NON-CHLORINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision: 03/31/2016

Remplace la fiche:05/18/2015

Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : PETRA NON-CHLORINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.
Code du produit : PETRA6005

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Brake Parts Cleaner

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petra Oil Company
11085 Regency Green Drive
Cypress, TX 77429
T 713-856-5700

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 24 Hour 1-800-424-9300, 1-703-527-3887 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

Flam. Aerosol 2 H223
Compressed gas H280
Acute Tox. 3 (Oral) H301
Acute Tox. 3 (Dermal) H311
Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2A H319
Repr. 2 H361
STOT SE 1 H370
STOT SE 3 H336
STOT RE 2 H373

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US)



Mention d'avertissement (GHS-US)

: Danger

Mentions de danger (GHS-US)

: H223 - Aérosol inflammable
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H301+H311 - Toxique par ingestion ou par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-US)

: P201 - Procurer des instructions spéciales
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P210 - Keep away from heat, sparks, open flames, hot surfaces. - No smoking
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, des gaz, de la brume, de pulvérisation de vapeur
P261 - Avoid breathing dust, fume, gas, mist, vapor spray
P264 - Laver les zones affectées soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Wear protective gloves, protective clothing, eye protection, face protection
P301+P310 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison, docteur,

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

médecin.
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau et au savon
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P307+P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P312 - Call a POISON CONTROL CENTER, doctor, if you feel unwell.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P321 - Un traitement spécifique: Voir la section 4.1 sur SDS
P330 - Rincer la bouche
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P361 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P405 - Garder sous clef
P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P501 - Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Aucun(es) dans des conditions normales.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS-US
toluène	(n° CAS) 108-88-3	30 - 50	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
méthanol	(n° CAS) 67-56-1	30 - 50	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 STOT SE 1, H370
acétone	(n° CAS) 67-64-1	10 - 30	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H336
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression	(n° CAS) 124-38-9	5 - 10	Compressed gas, H280

Le pourcentage exact est un secret commercial.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après inhalation : Toux. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

PETRA NON-CHLORINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Irritation des voies respiratoires. En cas de malaise consulter un médecin. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Symptômes/lésions après inhalation	: Toux. Irritation des voies respiratoires. Essoufflement. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation sévère. Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire. Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aérosol inflammable.
Danger d'explosion	: La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Aerosol Level 2.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles. Ecartez toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants. Lunettes de protection.
Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Avoid breathing dust,fume,gas,mist,vapor spray.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Endiguer le liquide répandu. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés.
Procédés de nettoyage	: Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Déchets dangereux par suite de risque explosion. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
--	---

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Procurer des instructions spéciales. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Avoid breathing dust, fume, gas, mist, vapor spray. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières, fumées, des gaz, de la brume, de pulvérisation de vapeur.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les zones affectées soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
- Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.
- Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Follow Label Directions.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

benzène (71-43-2)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1 ppm
USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	5 ppm
USA ACGIH	ACGIH Ceiling (ppm)	25 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	5 ppm
toluène (108-88-3)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	75 mg/m³
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	300 ppm
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	9000 mg/m³
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	5000 ppm (Carbon dioxide; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)
USA ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	54000
USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	30000 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	9000 mg/m³
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	5000 ppm
acétone (67-64-1)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	1188 mg/m³
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	500 ppm
USA ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	1782 mg/m³
USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	750 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	2400 mg/m³
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
méthanol (67-56-1)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	262 mg/m³

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

méthanol (67-56-1)		
USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm (Methanol; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)
USA ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	328 mg/m ³
USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	260 mg/m ³
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Local exhaust ventilation, vent hoods . Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité. Eviter toute exposition inutile.



Vêtements de protection - sélection du matériau : OFFRENT UNE EXCELLENTE RESISTANCE :
Protection des mains : Wear des gants de protection.
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition du consommateur : Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Gaz
Apparence : Liquide.
Couleur : Incolore à jaune clair.
Odeur : Odeur de solvant. Strong.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : < -78,9 °C (Lowest Component-Acetone)
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : 56 °C (Lowest Component-Acetone)
Point d'éclair : -18 °C (Lowest Component-Acetone)
Température d'auto-inflammation : 385 °C (Lowest Component-Acetone)
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : 0,82
Solubilité : Modérément soluble dans l'eau.
Log Pow : Aucune donnée disponible
Log Kow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 70 %
Groupe de gaz : Gaz comprimés

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Aérosol inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Chaleur. Etincelles. Flamme nue. Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Toxic fume. . Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.

benzène (71-43-2)	
DL50 orale rat	> 930 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Étude de littérature; > 2000 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 8240 mg/kg (Lapin; Valeur expérimentale; 21 CFR 191.10; > 9.4; Lapin)
CL50 inhalation rat (mg/l)	43,767 mg/l/4h (Rat; Valeur expérimentale)
CL50 inhalation rat (ppm)	13700 ppm/4h (Rat; Valeur expérimentale)
toluène (108-88-3)	
DL50 orale rat	5580 mg/kg de poids corporel (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Étude de littérature; 5580 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Étude de littérature; Autres; >5000 mg/kg bodyweight; Lapin; Valeur expérimentale)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 28,1 mg/l/4h (Rat; Étude de littérature)
acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg (Lapin; Valeur expérimentale; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	71 mg/l/4h (Rat; Valeur expérimentale; 76 mg/l/4h; Rat; Valeur expérimentale)
CL50 inhalation rat (ppm)	30000 ppm/4h (Rat; Valeur expérimentale)
méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	>= 2528 mg/kg de poids corporel application as 50% aqueous solution
DL50 cutanée lapin	17100 mg/kg (Lapin; Étude de littérature)
CL50 inhalation rat (mg/l)	128,2 mg/l/4h Air

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé

benzène (71-43-2)	
Groupe IARC	1
toluène (108-88-3)	
Groupe IARC	3

Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.
Symptômes/lésions après inhalation	: Toux. Irritation des voies respiratoires. Essoufflement. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation sévère. Irritation du tissu oculaire. Inflammation/atteinte du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire. Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

benzène (71-43-2)	
CL50 poisson 1	5,3 mg/l (CL50; 96 h; Salmo gairdneri)
CE50 Daphnie 2	10 mg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna)
Seuil toxique algues 1	100 mg/l (ErC50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)	
CL50 poisson 1	35 mg/l (CL50; 96 h; Salmo gairdneri)
acétone (67-64-1)	
CE50 Daphnie 2	12600 mg/l (CL50; Autres; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
acétone (67-64-1)	
CL50 poisson 1	6210 mg/l (96 h; Pimephales promelas; Concentration nominale)
CE50 Daphnie 1	8800 mg/l (48 h; Daphnia pulex)
CL50 poissons 2	5540 mg/l 96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss)
TLM poisson 1	13000 ppm (96 h; Gambusia affinis; Eau turbulente)
TLM poisson 2	> 1000 ppm (96 h; Pisces)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 1	3000 mg/l (Plancton)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 2	28 mg/l (Protozoa)
Seuil toxique algues 1	7500 mg/l (Scenedesmus quadricauda; pH = 7)
Seuil toxique algues 2	3400 mg/l (48 h; Chlorella sp.)
méthanol (67-56-1)	
CL50 poisson 1	15400 mg/l (CL50; EPA 660/3 - 75/009; 96 h; Lepomis macrochirus; Système à courant; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l (CE50; DIN 38412-11; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
CL50 poissons 2	10800 mg/l (CL50; 96 h; Salmo gairdneri)

12.2. Persistance et dégradabilité

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
benzène (71-43-2)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Ozonisation dans l'eau. Forme des sédiments dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Faible potentiel d'adsorption par le sol. Photolyse dans l'air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	2,18 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,15 g O ₂ /g substance
DThO	3,10 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,70
toluène (108-88-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Faible potentiel d'adsorption par le sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	2,15 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,52 g O ₂ /g substance
DThO	3,13 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,69
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Sans objet (gaz).

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
acétone (67-64-1)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
acétone (67-64-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Biodégradable dans le sol en conditions anaérobies. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance. Non établi.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,43 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,92 g O ₂ /g substance
DThO	2,20 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	(20 day(s)) 0.872
méthanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Très mobile dans le sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,6 - 1,12 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,42 g O ₂ /g substance
DThO	1,5 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,8 (Étude de littérature)
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
benzène (71-43-2)	
BCF poissons 1	19 (BCF)
BCF poisson 2	< 10 (BCF; OCDE 305; 3 days; Leuciscus idus; Système à courant; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)
BCF autres organismes aquatiques 1	30 (BCF; 24 h; Chlorella sp.)
Log Pow	2,13 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
toluène (108-88-3)	
BCF poisson 2	90 BCF; 72 h; Leuciscus idus; Système statique; Eau douce (non salée)
Log Pow	2,73 (Valeur expérimentale; Autres; 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)	
Log Pow	0,83 (Valeur expérimentale)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.
acétone (67-64-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
acétone (67-64-1)	
BCF poissons 1	0,69 (Pisces)
BCF autres organismes aquatiques 1	3
Log Pow	-0,24 (Données d'essai)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable. Non établi.
méthanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	< 10 (BCF; 72 h; Leuciscus idus)
Log Pow	-0,77 (Valeur expérimentale; Autres)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
12.4. Mobilité dans le sol	
benzène (71-43-2)	
Tension de surface	0,029 N/m (20 °C)
Log Koc	Koc,134.1; QSAR
toluène (108-88-3)	
Tension de surface	0,03 N/m (20 °C)
acétone (67-64-1)	
Tension de surface	0,0237 N/m (20 °C)

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

méthanol (67-56-1)	
Tension de surface	0,023 N/m (20 °C)
Log Koc	Koc,PCKOCWIN v1.66; 1; Valeur calculée

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Éliminer le contenu / récipient installation d'élimination des déchets appropriée, en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

US DOT (ground): UN1950, Aerosols, 2.1, Limited Quantity

ICAO/IATA (air): UN1950, Aerosols, 2.1, Limited Quantity

IMO/IMDG (water): UN1950, Aerosols, 2.1, Limited Quantity

Special Provisions: N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Aerosols
Flammable, (each not exceeding 1 L capacity)

Classe (DOT) : 2.1 - Class 2.1 - Flammable gas 49 CFR 173.115

Étiquettes de danger (DOT) : 2.1 - Flammable gas



DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 306

DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : None

DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : None

14.3. Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel

DOT Arrimage - Autre information : 48 - Stow "away from" sources of heat, 87 - Stow "separated from" Class 1 (explosives) except Division 14, 126 - Segregation same as for Class 9, miscellaneous hazardous materials

Transport aérien

DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail : 75 kg
(49 CFR 173.27)

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 : 150 kg
CFR 175.75)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales USA

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.	
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Delayed (chronic) health hazard Danger d'incendie Immediate (acute) health hazard Risque d'échappement soudain de la pression

PETRA NON-CHLORINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

benzène (71-43-2)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
toluène (108-88-3)	
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Listé dans la Section 302 du SARA des États-Unis (substances dangereuses)	
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Delayed (chronic) health hazard Danger d'incendie Immediate (acute) health hazard
dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)	
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Risque d'échappement soudain de la pression Immediate (acute) health hazard
acétone (67-64-1)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Immediate (acute) health hazard Danger d'incendie Delayed (chronic) health hazard
méthanol (67-56-1)	
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis Listé dans la Section 302 du SARA des États-Unis (substances dangereuses) Listé dans la Section 355 du SARA des États-Unis	
Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger	Immediate (acute) health hazard Delayed (chronic) health hazard Danger d'incendie

15.2. Réglementations internationales

CANADA

PETRA NON-CHLORINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.	
Classification SIMDUT	Catégorie B – Division 5 : Aérosol inflammable
benzène (71-43-2)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
toluène (108-88-3)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Classification SIMDUT	Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable Catégorie D – Division 2, Sous-division A : Matière très toxique Catégorie D – Division 2, Sous-division B : Matière toxique
acétone (67-64-1)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Classification SIMDUT	Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable Catégorie D – Division 2, Sous-division B : Matière toxique
méthanol (67-56-1)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Classification SIMDUT	Catégorie B – Division 2 : Liquide inflammable Catégorie D – Division 1, Sous-division B : Matière toxique Catégorie D – Division 2, Sous-division A : Matière très toxique Catégorie D – Division 2, Sous-division B : Matière toxique

Réglementations UE

toluène (108-88-3)	
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)	
acétone (67-64-1)	
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) - Directive 79/831/CEE, sixième amendement de la directive 67/548/CEE (substances dangereuses) Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)	
méthanol (67-56-1)	
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)	

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Repr. Cat. 3; R63

F; R11

T; R23/24/25

T; R39/23/24/25

Xn; R48/20

Xi; R36/38

Texte complet des phrases R: voir section 16

15.2.2. Directives nationales

benzène (71-43-2)

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans le KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

toluène (108-88-3)

acétone (67-64-1)

Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans le KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)
Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne

méthanol (67-56-1)

Listé dans la LDI (Liste de Divulgence des Ingrédients) canadienne

15.3. Règlements des Etats - USA

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	Non
USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	Non
Règlementations nationales ou locales	USA - Californie - Proposition 65

benzène (71-43-2)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Oui	Non	Oui	

toluène (108-88-3)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Oui	Non	Non	

dioxyde de carbone, liquéfié, sous pression (124-38-9)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

acétone (67-64-1)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Non	Non	Non	

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

acétone (67-64-1)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Non	Non	Non	

méthanol (67-56-1)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Oui	Non	Non	

benzène (71-43-2)				
Réglementations nationales ou locales				
USA - Californie - Proposition 65 U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List New Jersey Right-to-Know				

toluène (108-88-3)				
Réglementations nationales ou locales				
USA - Californie - Proposition 65 U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List New Jersey Right-to-Know U.S. - Massachusetts - Right To Know List Rhode Island Right to Know U.S. - Michigan - Critical Materials List U.S. - New Jersey - Environmental Hazardous Substances List U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List				

acétone (67-64-1)				
Réglementations nationales ou locales				
USA - Californie - Proposition 65 Benzene 71-43-2 U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

méthanol (67-56-1)				
Réglementations nationales ou locales				
USA - Californie - Proposition 65 New Jersey Right-to-Know Florida Right to Know U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement : Révision - Voir : *.
Autres informations : NFPA Aerosol Level 3. Aucun(e).
Textes complet des phrases H:

H223	Aérosol inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H301	Toxique en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes

PETRA NON-CHLOINATED BPC NON-VOC COMPLIANT 6 OZ.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger pour la santé NFPA

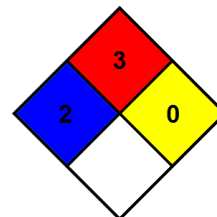
: 2 - L'exposition intense ou continue peut causer une incapacité temporaire ou une blessure possible résiduelle sauf si une aide médicale rapide est donnée.

Danger d'incendie NFPA

: 3 - Liquides et solides qui peuvent s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Notation HMIS III

Santé

: 2 Moderate Hazard - Temporary or minor injury may occur

Inflamabilité

: 3 Serious Hazard

Physique

: 1 Slight Hazard

Protection personnelle

: B

SDS US (GHS HazCom 2012) - TCC

The Supplier identified in Section 1 of this SDS has evaluated this product and certifies it to be labeled and packaged in compliance with the applicable provisions of the Federal Hazardous Substance Act as stated in 16 CFR 1500 and enforced by the Consumer Product Safety Commission, and where applicable the products that require Child Resistant Closures are packaged in accordance with the Poison Prevention Packaging Act as stated in 16 CFR 1700 and enforced by the Consumer Product Safety Commission. All closures have been tested in accordance with the latest protocols. No other testing is required to certify compliance with the above. The date of manufacture is stamped on the product

Disclaimer: The information and recommendations contained herein are based upon tests believed to be reliable. However, the manufacturer/distributor of this product does not guarantee their accuracy or completeness NOR SHALL ANY OF THIS INFORMATION CONSTITUTE A WARRANTY, WHETHER EXPRESSED OR IMPLIED, AS TO THE SAFETY OF THE GOODS, THE MERCHANTABILITY OF THE GOODS, OR THE FITNESS OF THE GOODS FOR A PARTICULAR PURPOSE. Adjustment to conform to actual conditions of usage may be required. The manufacturer/distributor assumes no responsibility for results obtained or for incidental or consequential damages, including lost profits, arising from the use of these data. No warranty against infringement of any patent, copyright or trademark is made or implied.